

# Référentiel technico-économique Systèmes BOVINS-VIANDE

## Conjoncture 2017

Ce document présente le référentiel économique et les résultats technico-économiques 2017 des exploitations bovins-viande de la Réunion suivies dans le cadre du programme national « Réseaux de Références en Elevage » du POSEI France.

Ce dispositif, conduit par l'Institut d'Elevage et animé par la Chambre d'Agriculture à La Réunion, fournit repères et références pour le conseil et le pilotage des élevages herbivores et monogastriques. Pour la production de bovins-viande, il repose sur le suivi technico-économique d'une vingtaine de fermes représentatives de la diversité des systèmes à La Réunion.

Nous remercions toutes les personnes qui contribuent à ce travail collectif, associant des conseillers d'élevage de la Chambre d'Agriculture et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage, ainsi que les partenaires de la filière, en particulier SICAREVIA, URCOOPA et les divers centres de gestion. Sans oublier tout particulièrement les éleveurs adhérents au Réseau pour leur participation active.



### TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE

L'observatoire comprend des systèmes d'exploitation avec ou sans diversification végétale et animale, classés en quatre types de système d'exploitation : les Naisseurs Spécialisés (NS), les Naisseurs avec Diversification Végétale (NDV) avec de la pomme de terre, les Naisseurs Engrasseurs (NE), les ENGraisseurs mâles (ENGm) diversifiés avec la culture de canne à sucre. Ces systèmes s'organisent tous autour d'un réseau coopératif de commercialisation : la Sicarévia.

#### Naisseur Spécialisé (NS)

SAU de 35 à 50 ha - 30 à 50 VA - 1 à 2 UMO  
Changement de 1,5 à 2 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,80 à 0,95

#### Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)

SAU de 8 à 20 ha - 15 à 30 VA - 1 à 2 UMO  
Changement de 1,7 à 2,7 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,70 à 0,80

#### Naisseur Engrasseur (NE)

SAU de 45 à 70 ha - 60 à 80 VA - 2 à 3 UMO  
Changement de 1,5 à 2,5 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,77 à 0,90

#### ENGraisseur de mâles (ENGm) avec canne à sucre

SAU de 2 à 7 ha dont 2 ha de SFP minimum  
1 UMO – 25 places à l'année

	Naisseur Spécialisé (NS)	Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)	Naisseur Engrasseur (NE)	ENGraisseur de mâles (ENGm)
UMO	1,5	1,8	2,5	1,5
SAU (ha)	40	17	60	7
SFP (ha)	40	16	60	2
Cultures de vente	---	pomme de terre	---	canne à sucre
Cheptel de vaches-mères	45	22	65	---
Race	limousine	limousine	limousine	mixte (34 et 39)
Taux de renouvellement	15%	15%	15%	100%
Animaux engrassés	---	---	48	25



## POIDS ET PRIX DE VENTE 2017

(Source Sicarevia)

Ces prix moyens correspondent à la grille de paiement SICAREVIA. Par conséquent, les aides Modulation, FODEBO et Soutien Qualité ne sont pas incluses ; la cotisation interprofessionnelle n'est pas déduite (voir détail pages 3 et 4).

	Naisseur Spécialisé (NS)		Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)		Naisseur Engrisseur (NE)		ENGraisseur de mâles (ENGm)	
	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen
<b>Animaux maigre (poids et prix : kg vif)</b>								
Broutard femelle	250kg	3,29€	250kg	3,29€	---	---	---	---
Broutard mâle	290kg	4,46€	260kg	4,60€	---	---	---	---
<b>Animaux de boucherie (poids et prix : kg de carcasse)</b>								
Génisse	---	---	---	---	300kg	5,58€	---	---
Jeune Bovin	---	---	---	---	400kg	5,59€	360kg	5,51€
Vache de réforme	300kg	4,37€	280kg	4,06€	300kg	4,37€	---	---
<b>Animaux de reproduction (poids en vif et prix par tête)</b>								
Broutard femelle	300kg	1 400€	300kg	1 400€	300kg	1 400€	300kg	1 400€

## AIDES POSEI 2017

(Source DAAF Réunion)

Aide au Développement et au Maintien du Cheptel Allaitant (ADMCA)	
Seuils et plafonds	Montants
Pour les 80 premières vaches allaitantes	250 € / vache
Au-delà de 80 vaches allaitantes	200 € / vache
Compléments pour les veaux	200 € / veau

**Exemple :** un éleveur détient 80 femelles maintenues pendant toute la période de détention. Le calcul s'effectue sur la base de 60% de cet effectif (pour obtenir le nombre de vaches), soit 48 vaches.

Le ratio minimal de productivité est fixé à 0,7 pour cet éleveur. Pour que la totalité de son effectif puisse être primé, l'éleveur doit respecter ce ratio et doit donc disposer de 34 ( $48 \times 0,7$ ) veaux nés sur son exploitation de plus de 6 mois d'âge.

Si cet éleveur ne dispose que de 21 veaux nés sur son exploitation, l'effectif primable sera calculé en diminution. Pour cet éleveur, il sera possible de primer 30 vaches ( $21/0,7$ ) et donc au total 50 femelles ( $30/60\%$ ).

Prime à l'abattage	
Catégorie	Montant
Veaux de 1 mois à 8 mois d'âge	60 €
Gros bovins à partir de 8 mois d'âge	130 €

Toute **demande de dossier d'abattage** doit être déposée au plus tard 6 mois après l'abattage de l'animal.

La demande de la prime et du complément doit impérativement être déposée à la DAAF au plus tard le 20 février de l'année N+1.

Complément Réunion pour les gros bovins	
Catégorie	Montant
Tranche A : 220 – 270 kg carcasses	80 €
Tranche B : 271 – 320 kg carcasses	130 €
Tranche C : plus de 320 kg carcasses	170 €

Les MHAE ne sont plus plafonnées sur les zones pâturées, mais les zones de fauche sont exclues.

Pour être éligible, la limitation de l'apport en azote est de 180 unités de N/ha/an et le chargement compris entre 0,3 et 2 UGB/ha.

Mesures Herbagères Agro – Environnementales	
Catégorie	Montant
MHAE	220 €/ha



### Montants de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)

Zones	25 premiers ha	25 ha suivants
Zone irriguée toutes surfaces	112,98 €/ha	75,32 €/ha
Zone de piémont toutes surfaces	252 €/ha	168,47 €/ha
Zone de montagne (surfaces cultivées)	340 €/ha	226 €/ha
Zone de montagne (surfaces fourragères)	340 €/ha pour les 50 premiers ha	226 €/ha au-delà de 50 ha

### Montant payé en fonction de la zone et du chargement

Zone	Chargement (UGB/ha)	Prime payée
Montagne + Piémont	0,01 à 0,29	Non éligible
Montagne + Piémont	0,30 à 2,5	100 %
Montagne + Piémont	2,51 à 3,50	90 %
Montagne + Piémont	3,51 à 4,00	70 %
Montagne	Au-delà de 4,01	30 €/ha
Piémont	Au-delà de 4,01	Non éligible

## AIDES INTERPROFESSIONNELLES ARIBEV 2017

(Source Sicarevia)

<b>Modulation</b> (compensation de la hausse des prix des concentrés)	
<b>Bovins maigres</b>	
Broutard (femelle et mâle) <sup>1</sup>	0,38 € / Kg Vif
Broutard femelle	107 € / tête
Broutard male reproducteur	115 € / tête
Génisse reproductrice	165 € / tête
Génisse pleine	262 € / tête
Génisse prête à saillir	215 € / tête
Taureau reproducteur	252 € / tête
<b>Bovins gras - Engraisseur</b>	
Jeune bovin & Génisse <sup>2</sup>	0,60 € / kg carcasse
<b>Bovins gras – Naisseur Engraisseur</b>	
Jeune bovin & Génisse	0,98 € / kg carcasse
Reforme	0,21 € / kg carcasse

<sup>1</sup>- poids broutard plafonné à 320kg

<sup>2</sup>- carcasse plafonné à 360kg

### FODEBO (FOnd de DÉveloppement BOvin)

Catégorie	Broutard femelle	Réforme VA	Génisse
Montant / kg carcasse	0,60 €	0,75 €	0,30 €

**Soutien Qualité animaux de boucherie (par kg de carcasse)**

Poids carcasse	Jeune bovin	Génisses
≤ 200 kg	1,28 €	1,68 €
201 - 220 kg	1,32 €	1,72 €
221 - 240 kg	1,37 €	1,77 €
241 - 260 kg	1,40 €	1,80 €
261 - 280 kg	1,43 €	1,83 €
281 - 300 kg	1,46 €	1,86 €
301 - 320 kg	1,48 €	
321 - 340 kg	1,50 €	
341 - 360 kg	1,51 €	

**CNACQ**

(Contribution Nette à l'Accélération de la Croissance et la Qualité)

CNACQ+	
Taux de renouvellement minimum de 15 % *	350 € / génisse
<b>Plan de restructuration CNACQ</b>	
Taux de renouvellement compris entre 20 et 25 % *	450 € / génisse

\* calculé sur la base de l'effectif au 31/12/N-1 ou sur l'effectif moyen des années N-2 &amp; N-1

Le CNACQ (Contribution Nette à l'Accélération de la Croissance et la Qualité) est un soutien à la conservation de génisse mis en place depuis 2016. En concertation avec le technicien de la SICAREVIA, l'éleveur établit un programme de conservation de ses génisses au vu de l'évolution de son cheptel. La gestion du CNACQ se fait trimestriellement ; l'éleveur s'engage à respecter le nombre prévu dans son programme de conservation, soit sur l'effectif en fin d'année civile précédente ou soit sur la moyenne des deux dernières années.

**GRILLE D'EXCELLENCE 2016**

Indicateurs	Points	Moyenne SICAREVIA
<b>Productivité</b> supérieure ou égale à 1 inférieure à 1 et supérieure ou égale à 0,9	20 15	0,62
<b>IVV calculé :</b> inférieur ou égal à 400 supérieur à 400 et inférieur ou égal à 420	15 10	513
<b>Sanitaire dans sa globalité</b>	15	---
<b>Mortalité inférieure ou égale à 5% *</b>	15	9,4%
<b>Conduite spécifique des primipares</b>	15	---
<b>Participation aux réunions d'information</b>	5	---
<b>Constats de gestation</b>	15	---
<b>Total points (sur 100) :</b>	100	---
<b>Montant aide = total des points x 10€</b>	1 000 € (Maximum)	---

\* Si IVV calculé est inférieur ou égale 420



## VALEURS D'INVENTAIRE DE CHEPTEL 2017

Boucherie	Poids	Valeur
Broutard femelle	---	3,60 € / kg
Broutard mâle	---	4,71 € / kg
Génisse	250 kg	3,45 € / kg
	> 300 kg	2,80 € / kg
Jeune bovin	250 kg	4,67 € / kg
	> 300 kg	3,36 € / kg

Reproducteur	Race	Poids moyen	Standard	Supérieure
Vache allaitante	Rustique	650 à 680 kg	1 500 €	1 600 €
	Limousine	650 à 680 kg	1 600 €	1 800 €
	Tout venant	580 kg	1 400 €	---

Reproducteur	Age	Poids moyen	Standard	Supérieure
Génisse pleine	> 30 mois	600 kg	2 116 €	2 300 €
Génisse à saillir	22 à 26 mois	470 kg	1 840 €	2 000 €
Génisse velle	10 à 14 mois	300 kg	1 564 €	1 700 €
Génisse de l'année	1 à 4 mois	150 kg	690 €	750 €
Taureau	10 mois	350 kg	2 200 €	---
	> 15 mois	500 à 650 kg	3 200 €	---
Veau allaitant	1 mois	70 kg	260 €	---

## PRIX MOYENS GLOBALISÉS 2017

Toutes races bovines à viande (limousine, blonde d'aquitaine, croisées)  
Cotisations interprofessionnelles déduites

Naissance	Poids moyen	Prix de vente	Aide groupement	Aide FODEBO	Prix total
Broutard mâle	270 kgv	1 209 €	102 €		1 312 €
Broutard femelle	240 kgv	820 €	91 €	144 €	1 055 €
Génisse reproductrice	280 kgv	1 400 €	165 €		1 565 €
Mâle reproducteur	310 kgv	1 926 €	102 €		2 028 €
Vache de réforme	280 kgc	1 137 €	58 €	210 €	1 405 €
Taureau de réforme	594 kgc	3 088 €	124 €		3 212 €

Engrissement	Poids moyen	Prix de vente	Aide groupement	Aide FODEBO	Prix total
Broutard mâle	360 kgc	1 984 €	769 €		2 744 €
Broutard femelle	270 kgc	1 466 €	758 €	81 €	2 305 €



## CHARGES OPERATIONNELLES 2017

	NS	NDV	NE	ENGm
Concentrés (prix moyen)	361 € / T			370 € / T
Frais d'élevage	40 € / UGB	10 € / UGB	20 € / UGB	40 € / UGB
Frais vétérinaires	50 € / UGB	60 € / UGB	55 € / UGB	50 € / UGB
Foin	320 € / T			
Paille	120 € / T			
Engrais prairie (33.11.06)	700 € / T			
Mélasse	121,50 € / T			
Balle ronde d'enrubannage	50 - 70 € / unité			

**Frais d'élevage** = contrôle de performance + frais de reproduction + frais divers d'élevage (identification, GDS, cotisations syndicat de race, petites fournitures d'élevage, parages).

**Frais vétérinaires** = honoraires + produits véto + prophylaxie + analyses.

### Cotisations interprofessionnelles

**Cotisations interprofessionnelles** : 0,11 € / kg carcasse déduit du prix pour toutes les ventes de boucherie.

**Le fonds de développement naisseur** est une autre cotisation interprofessionnelle concernant seulement les élevages naisseurs (qu'ils soient naisseur ou naisseur/engraisseur). Son montant est de 12 € / tête pour les ventes reproducteurs et 7 € / tête pour les broutards d'engraissement et les ventes de boucherie. Les naisseurs-engraisseurs payent la cotisation interprofessionnelle et le fonds développement naisseur pour leurs ventes d'animaux de boucherie (génisses et jeunes bovins).





<b>Services du Département Production de la Chambre d'agriculture</b>	
<b>Suivi reproduction</b>	
Forfait annuel par exploitation	51,91 € + (7,84 € x nombre moyen de vaches)
Prix non adhérent	19,59 € / vache
<b>Contrôle de Performance (CP)</b>	
Bovin viande naisseurs – Formule VA0	51,91 € / an (pas de pesée)
Bovin viande naisseurs – Formule VA4	4,02 € x nombre moyen de vaches
Bovin viande engrasseurs	51,91 € + (0,98 € x nombre de pesées)
Bovin viande génisses	51,91 € + (0,98 € x nombre de pesées)
<b>Prestations IPG bovins</b>	
Forfait élevage bovins	20 € / n° d'exploitation
Boucle bovine R2	4,61 € / paire de boucle
Forfait Etat Civil Bovin (ECB)	55 € / n° d'exploitation
Accès portail internet	7 € / mois d'abonnement

## CHARGES DE STRUCTURE 2016

<b>Principaux postes de charges de structure</b>				
	NS	NDV	NE	ENGm
Carburant – lubrifiant / ha SAU	100 €	250 €	140 €	500 €
Entretien matériel / ha SAU	120 €	160 €	100 €	500 €
Assurance / ha SAU	100 €	80 €	100 €	200 €
Eau + électricité / UGB	45 €	20 €	30 €	60 €
Frais de gestion	2 000 €	500 €	3 000 €	1 500 €
Cotisations sociales	1 000 €	1000 €	1 500 €	1 500 €
Autres divers	4 000 €	700 €	4 000 €	2 500 €

Attention : les charges structurelles présentées correspondent à celles de l'exploitation dans son ensemble et non au seul atelier bovins viande, si d'autres productions existent sur celles-ci. Certains systèmes sont diversifiés en production végétale (canne à sucre ou pomme de terre). D'autre part, dans toute étude, les travaux réalisés par des tiers, les charges salariales, le fermage,... sont à ajouter

## COEFFICIENTS UGB

L'Unité de Gros Bétail (UGB) est une unité employée pour pouvoir comparer ou regrouper des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories différentes. Par définition, 1 vache laitière = 1 UGB. Des équivalences sont définies sur la base des besoins alimentaires des animaux. Le calcul des UGB pour chaque catégorie de cheptel se fait en multipliant les effectifs de la catégorie par le coefficient indiqué au prorata du temps de présence sur une année.

<b>Table de conversion UGB - Bovins race à viande</b>			
Catégorie	Coefficient UGB	Catégorie	Coefficient UGB
Vaches allaitantes	0,85	Mâles - 1 an	0,45
Vaches finition	1,10	Mâles 1-2 ans	0,6
Veaux femelles avant sevrage	0,2	Mâles 2-3 ans	0,8
Veaux mâles avant sevrage	0,2	Mâles + 3 ans	1
Génisses - 1 an	0,4	Taureaux reproducteurs	1
Génisses 1-2 ans	0,6	Bœufs - 1 an	0,45
Génisses + 2 ans	0,8	Bœufs 1-2 ans	0,6
Génisses 24-28 mois finition	0,90	Bœufs 2-3 ans	0,8
Génisses 30-36 mois finition	0,95	Bœufs 24-36 mois en finition	1



## INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES

Conjoncture 2017

A partir des résultats technico-économiques du suivi des fermes des différents types de systèmes d'exploitation du Réseau de Références en Élevage, deux modèles de niveau de fonctionnement et de résultats sont définis : l'Exploitation Standard (ES) et le Cas-Type Objectif (CTO), tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'exploitation, en rythme de croisière.

**Le Cas-Type Objectif (CTO)** correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers. Le CTO sert de référence comme objectif d'optimisation sur le moyen terme.

**L'Exploitation Standard (ES)** est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière. L'ES sert de référence pour une installation sur le court terme.

Les données présentées dans ce référentiel sont celles du Cas-Type Objectif (CTO). Les résultats économiques des 2 niveaux de fonctionnement et de performances sont présentés en page 8 pour chacun des 4 systèmes d'exploitation.

NB : Ces résultats ne tiennent pas en compte d'éventuels retard de paiement des aides et leurs impacts sur la trésorerie.

	Naisseur Spécialisé (NS)	Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)	Naisseur Engrasseur (NE)	ENGraisseur de mâles (ENGm)
<b>Indicateurs techniques</b>				
UGB	59,25	58,05	28,1	27,3
Changement (UGB/ha SFP)	1,48	1,45	1,76	1,71
Productivité Numérique <sup>1</sup>	0,90	0,80	0,75	0,67
Nombre de vêlages	47	42	19	17
Nombre de veaux sevrés	43	38	17	14
Production Brute de Viande Vive PBVV <sup>2</sup>	13 167	10 192	5 367	4 018
Concentrés consommés (T/UGB)	29,63	29,03	12,65	12,29
Production autonome (kgv)	9 529	6 331	3 660	2 464
Production autonome (% PBVV)	72	63	68	61
<b>Indicateurs économiques</b>				
<b>Produit Brut</b>	106 966 €	94 976 €	70 045 €	63 456
dont produit viande	50 019 €	37 379 €	48 709 €	43 597 €
dont aides atelier BV	35 427 €	32 687 €	15 896 €	14 419 €
dont autres aides (ICHN, MHAE)	21 520 €	24 910 €	5 440 €	5 440 €
<b>Charges opérationnelles totales</b>	26 723 €	24 834 €	19 474 €	18 728 €
dont concentrés	10 695 €	10 478 €	4 565 €	4 435 €
dont autres charges opérationnelles	8 609 €	8 616 €	13 754 €	13 138 €
dont charge production fourragère	7 420 €	5 740 €	1 155 €	1 155 €
<b>Marge Brute atelier viande</b>	80 243 €	70 143 €	31 471 €	25 627 €
<b>Marge Brute par VA</b>	1 783 €	1 559 €	1 430 €	1 165 €

<sup>1</sup> Productivité Numérique = nombre de veaux sevrés divisé par le nombre moyen de vaches présentes.

<sup>2</sup> Production Brute de Viande Vive PBVV = quantité de viande vendue + viande autoconsommée – viande achetée +/- variation d'inventaire.

### RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - RÉUNION

Pour plus d'informations : Département Diversification Animale – Chambre d'Agriculture de la Réunion

Jery RANDRIANASOLO : jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr - Sulliman MOULLAN : sulliman.moullan@reunion.chambagri.fr,

Guibert HOAREAU : guibert.hoareau@reunion.chambagri.fr - Venceslas MUSSARD : venceslas.mussard@reunion.chambagri.fr

Août 2018